

100° COURSE DE CÔTE DE LIMONEST MONT-VERDUN

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du **100° COURSE DE COTE DE LIMONEST M^T-VERDUN** proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 05 / 09 / 2026**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **100° COURSE DE COTE DE LIMONEST MONT-VERDUN**

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
ASA Rhône

100° COURSE DE CÔTE DE LIMONEST MONT-VERDUN

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

MEDIA REPRESENTE

TITRE :
RESPONSABLE :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
2- PRESSE SPECIALISEE
3- TELEVISION / RADIO

4- AGENCE PHOTO / SOCIETE VIDEO
5- SITE INTERNET D'INFORMATION
6- PRESTATAIRE FFSA / LIGUE

PERSONNE A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
ADRESSE :
FONCTION :
N° CHASUBLE :
N° LICENCE FFSA ou CARTE PRESSE NATIONALE :

Je déclare être détenteur (fournir copie des documents) :

- ☐ Carte de presse n° Et/Ou ☐ Laissez Passer Média FFSA
☐ Lettre accréditive du média représenté
☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

☐ Je prendrai la chasuble obligatoire pour les photographes et vidéastes (contre un chèque de caution de 50 € à l'ordre de « ASA du Rhône »)

MENTIONS OBLIGATOIRES

- ☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Document à renvoyer avant le 5 septembre 2026 à
presse@asarhone.com